



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 63014

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'importance des missions dévolues aux directrices et directeurs d'école. En effet, ils exercent quotidiennement, et parfois dans des conditions difficiles, des fonctions pédagogiques, administratives et sociales. Or s'ils bénéficient d'un complément de rémunération et, pour certains, d'un système de décharge, force est de constater que cette fonction reste insuffisamment attractive. Un groupe de travail a engagé la réflexion sur les améliorations à apporter qui devront faire l'objet de négociations. Il lui demande, en conséquence, quelles sont les principales propositions du groupe de travail. Il souhaite en outre savoir dans quelle mesure de premières dispositions rapidement adoptées pourraient permettre une rentrée scolaire 2001-2002 dans des conditions satisfaisantes, pour les familles comme pour les enseignants et les directrices et directeurs d'école.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63014

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3623